

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2023

TABLE OF CONTENTS

1. GENERAL CONTEST INFORMATION
2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED
3. JUDGING CRITERIA
4. EQUIPMENT AND MATERIALS
5. SAFETY

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

TABLE DE MATIÈRES

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS
2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES
3. CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL
5. SÉCURITÉ

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version (vérifiez la colonne Plus récente mise à jour).

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

- To assess competitors' skills in various tasks typically utilized in the Landscape trade.
- The contest will be a “build” contest in which each team will build a landscape based on a common set of criteria and drawings. Teams will be required to apply theoretical knowledge necessary to carry out the practical work.

This contest is offered as an official contest. This contest is offered at the Skills Canada National Competition (SCNC), **Post-Secondary level only**.

For WorldSkills Information, please visit the Skills Ontario website under Competitor Eligibility.

Qualifying years for WorldSkills are on odd years at the Skills Canada National Competition, WorldSkills Competitions will occur on even years.

1.2 Technical Committee

Technical Chair: Rob Tester

Contact: rob@tntpropertymaintenance.com

Technical Chair: Eckhard Lutz

Contact: competitions@skillsontario.com

Skills Ontario Competitions Department

competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

Tuesday, May 2, 2023	
7:00am – 7:30am	Sign-in at each contest site
7:30am – 8:00am	Orientation
8:00am – 9 :45am	Contest*
9:45-10:00am	Mandatory Break
10:00-11:30am	Contest*
11:30am – 12:00pm	Lunch
12:00-1:20pm	Contest*
1:20-1:35pm	Mandatory Break
1:35-3:00pm	Contest*

4:00-6:00pm	Judging and Mandatory Tear Down
-------------	---------------------------------

*Competitors must be on time for their contest or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

Closing Ceremony: 9am – 12pm, Wednesday May 3, 2023

1.4 Additional Information

- Information regarding rules, regulations, and conflict disputes: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Visitor information such as parking, busses, and hotels: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Information on scholarships, bursaries, or other prizes for this contest: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Information on the sponsors of this contest: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED

Practical Work

- The test project covers the layout and construction of a small landscape (approximately **9.29sqm**/100 square feet or less) by preparing and using materials such as landscape rocks, aggregates, precast wall and paving units, composted mulch, plants, water features and wood materials.

Demonstrate skills and knowledge of interpreting landscape and woodworking drawings

- Apply skilled techniques to construct a landscape using drawings, materials and tools provided
- Hardscape plans
- Perform all tasks safely including: personal, work area, hand tools and machinery
- Softscape plans
- Plant Identification (see plant ID list posted end of March)
- Woodworking Project

Theoretical Knowledge

- Interpretation of drawings, written notes and specifications
- Knowledge of precast wall and interlocking paving construction
- Knowledge of materials and their application
- Knowledge of basic construction layout techniques

- Knowledge of tools, equipment PPE and safety
- Knowledge of planting material and planting standards
- Knowledge of the 3-4-5 theory

3. JUDGING CRITERIA

A panel of judges will mark the construction of the project, using a common set of criteria and a standard marking sheet for consistency.

Infractions of the contest scope, project outline(s), and/or rules, etc, will result in appropriate mark deduction(s) at the discretion of the Tech Chair(s)/ Judge(s). Infractions of these do not result in an automatic mark of zero (0) or disqualification, unless already stated in the scope. Mark deduction(s) are at the discretion of the Tech Chair(s)/ Judge(s). Any possibilities of disqualification will be reviewed with by the Tech Chair(s) and Director of Competitions.

- **Measurement and layout:** How accurately the work is laid out based on a comparison of the as-built dimensions and the drawing dimensions. Allowance shall be made for slight adjustment of dimensions to accommodate the modular dimensions of the precast material and to eliminate small pieces of paving or wall stones in the final structure.
- **Work process/procedure:** Was the work carried out in a logical sequence and orderly manner? This will be evaluated through written, verbal and/or observational testing of the team.
- **Technical/theoretical knowledge:** Based on a brief written or oral test, evaluate the team's knowledge of materials and their applications.
- **Pavers:** How well the pavers are installed in terms of how straight, smooth and level the pavers are, consistency of joints, lack of small pieces in the pattern especially at the edges, installation of edge restraint (if specified), provision of surface slope as specified in the drawings/specs.
- **Walls and steps:** How well the wall and/or steps are built in terms of vertical and horizontal alignment, joint quality, proper overlapping corner jointing, accuracy/precision of cut sawn joints, blunting of sawn edges in the case of tumbled wall stones to maintain the rustic character of the material, riser and tread consistency and dimensional accuracy/suitability. How well the pillars are built in terms of correct height, square and plumb, units assembled according to the specified pattern with good joint quality, natural stone coping installed stable and level with equal and correct overhang, properly hand faced edges.
- **Woodwork:** An evaluation of the structure in terms of quality of joints, finish, fastening and materials.
- **Rockery work:** How well the decorative aggregate and landscape rocks are arranged and installed. Landscape rocks must be a set minimum of $\frac{1}{4}$ of their height beneath the ground and within an inch, plus or minus, of the specified height. The rocks must be installed so that they are "visually level", with their "best" face exposed and their natural stratification lines installed horizontally.
- **Plants:** Quality of plant materials, identify and explain principles of pruning (no pruning is permitted). Proper installation (plants installed at proper height, root balls or pots properly concealed). **NOTE:** Due to the temporary nature of the gardens, teams must plant potted materials with the pots.

- **General impression:** An evaluation of the overall impression and quality of the whole garden, the ability of competitors to work as a team, co-operation with other teams, politeness, language, professional appearance and overall cleanliness and organization of the worksite.
- **Safety:** An evaluation of the team’s safety performance – proper work apparel/clothing, no dangling jewelry or rings, appropriate use of personal protective safety equipment, appropriate and safe use and operation of tools and equipment, proper lifting techniques. This also includes the teams work area but not limited to their assigned site (ie cutting stations. Works in a safe manner to ensure personal safety and the safety of competitors, judges and the public.

As the rules state, there are no ties. If the score is tied after the contest, **safety component and then the ‘hardscapes’ component will be used as the tie breaker.**

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. **EQUIPMENT AND MATERIALS**

Supplied by Competitor:

- Measuring and layout instruments: Builders level/transit or laser level, measuring tapes
- **Metric and Imperial** scale (for dimensions)
- Pencils, and grease pencil or crayon
- String line (100 ft) and chalk line nails for anchoring string line
- Screed bars/screeds of various lengths
- Rubber mallet, and/or dead blow hammer; duct tape
- Steel mallet (2 lb or 4 lb)
- Stone working chisels (splitting and facing)
- Trowel; hand tamper; mason’s hammer
- Spirit levels (torpedo, 2’ and 4’and 6’)
- No. 2 & No. 1 Robertson drill bits + additional standard bits ie phillps driver bits
- Drill bit set various sizes from 1/8 to 1
- 25ft. Extension cord
- No. 1 & 2 Robertson screwdriver, standard slotted screwdriver philps #2
- Imperial ratchet/socket set
- Metric ratchet/socket set
- Framing square, tri square, speed square or combination square; carpenter’s hammer
- Pruning shears, pruning saws and utility knife 1 pair secateurs/hand pruners
- 2 long-handled round-mouthed shovels
- 2 long-handled square spades; 2 garden (hard) rakes 1 grass rake 1 pitch fork 1 scoop type shovel 1 landscape rake
- 1 push broom; 1 corn broom; 1 whisk/brush
- 2 wheelbarrows
- Wire cutters, needle nose pliers adjustable wrench channel lock pliers

- Calculator; clipboard, graph paper, pencils/pens
- Sand paper
- Personal protection equipment/apparel – safety boots, safety glasses, hard hat, hearing protection, dust mask, work gloves and appropriate work clothes without baggy sleeves and legs (dress for the forecasted weather)
- All general health and safety guidelines and protective equipment as noted in the Safety section
- Bring re-usable water bottle -, water stations will be on/ near the contest site
- Sun screen
- All general health and safety guidelines and protective equipment as noted in the Safety section.
- Refillable water bottle, water stations will be on/ near the contest site.
- Additional snacks (recommended peanut-free)
- Competitors must be dressed in a clean and appropriate manner with no logos other than that of their school/school board.
- Any PPE required as noted in the safety section of this scope

Due to requests from competitors, Go-Pro type cameras will be permitted. The cameras must be affixed to shirt only (ie chest area and not interfere with movement of competitor). No cameras to be fixed to hard hats or set up on tri pods. Limited to 1 camera per team. Tech Chair(s) will have final say on cameras in regard to safety as safety is paramount to the competition Skills Ontario, Tech Chairs and judges will not be responsible for cameras damaged/lost etc.

Please note: Competitors are not to bring their own power tools to the Skills Ontario Competition unless specified in the scope.

Books, notes, materials and assisting devices are not permitted unless listed above.

Media devices, such as cell phones, smart phones, mp3 players, or PDAs are not permitted on the contest site.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as safety precautions that should be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- Lunch
- Equipment to be shared:
- Cutting equipment for stone and precast units shall be available for use by the teams in the designated cutting area.
- Guillotines
- Wet saws
- Drill and Circular Saw other power tools that may be on site jig and saw sawzall
- Compound Mitre Saw

- 6' ladder(s)
- All materials will be provided.
- Pavers
- Natural Stone
- Soil
- Aggregates
- Landscape Fabric/Geo-Textiles
- Plant Material
- Lumber and Wood Products

WORKSITE:

Each team shall have a construction site and sufficient space for material preparation and storage. A common area for cutting of stone and concrete shall be designated by competition organizers. As much as practicable, access to the worksite and the designated cutting area will be ensured for the transport of material by hand or wheelbarrow.

Movement of materials by motorized handling equipment (forklift or skidsteer) will be controlled by the competition organizers.

The worksite shall be indoors all cutting will done outdoors.
A separation barrier will be erected between the public and the work area.

Once drawings are handed out Coaches/Instructors will have up to 15 minutes to work with their teams to offer guidance and review drawings. This will be the only time competitors will be able to communicate with their coaches (allotted time may change at Tech Chairs discretion).

Please Note: Tools and materials may change based on availability as well as final layout of drawing.

5. SAFETY

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of Technical Committee, any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

1. It is mandatory for all competitors to wear CSA approved eyewear at all times (including side shields for prescription eyewear).*
2. It is mandatory for all competitors to wear CSA approved footwear.*
3. Jewellery such as rings, bracelets and necklaces or any items deemed unsafe by competition judges shall be removed.*
4. It is mandatory for competitors to wear a CSA approved hard hat at all times.*
5. Hearing protection is mandatory when using the stone cutting equipment.*

6. Small particle dust masks are required when using the stone cutting equipment.*
7. It is suggested that competitors to wear gloves while working handling wet concrete products. *
8. Proper work attire is to be worn (no loose straps, baggy sleeves), or any item deemed unsafe by competition judges.
9. No shorts permitted.

*Competitors will not be permitted to compete until they have the needed safety equipment.
Competition judges will have final authority on matters of safety.

Skills Ontario will no longer be supplying safety glasses.

Competitors must show competence in the use of tools and/or equipment outlined in this scope and can be removed at the discretion of the judges and technical chairs if they do not display tool and/or equipment competency.

1. **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS**

1.1 **But du concours**

- Évaluer les compétences des concurrents lors de la réalisation de diverses tâches reliées au domaine de l'aménagement paysager.
- Dans le cadre de ce concours, les concurrents devront concevoir un aménagement paysager en tenant compte de divers critères et plans. Les connaissances théoriques se limitent à celles nécessaires pour réaliser le projet.

Il s'agit d'un concours officiel. Ce concours est organisé dans le cadre des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, **niveau postsecondaire seulement**

Pour des renseignements au sujet du Mondial des métiers, veuillez consulter le site Web de Compétences Ontario sous la rubrique Admissibilité des concurrents.

Les années impaires des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies constituent les années de qualification pour le Mondial des métiers. Le Mondial des métiers a lieu les années paires.

1.2 **Comité technique**

Coprésident : Rob Tester

Courriel : rob@tntpropertymaintenance.com

Coprésident : Eckhard Lutz

Courriel : competitions@skillsontario.com

Département des concours de compétences Ontario

competitions@skillsontario.com

Pour obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumises au moins deux semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

Mardi 2 mai, 2023	
7 h – 7 h 30	Prise des présences à l'endroit prévu pour le concours
7 h 30 – 8 h	Séance d'information
8 h – 9 h 45	Concours*
9 h 45 – 10 h	Pause obligatoire
10 h – 11 h 30	Concours*
11 h 30 – 12 h	Lunch
12 h – 13 h 20	Concours*
13 h 20 – 13 h 35	Pause obligatoire
13 h 35 – 15 h	Concours*
16 h – 18 h	Évaluation et participation obligatoire au démantèlement

* Les concurrents doivent se présenter à l'heure prévue pour leur concours sans quoi le comité technique se réserve le droit de les disqualifier.

Cérémonie de clôture : mercredi 3 mai 2023, de 9 h à 12 h

Les concurrents doivent prendre leur pause du dîner avant le début du concours.

1.4 Renseignements additionnels

- Pour plus d'information au sujet des règles, des règlements et de la résolution des conflits : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Pour plus d'information s'adressant aux visiteurs (stationnement, transport et hôtels) : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors>
- Pour savoir si des bourses d'études, bourses ou d'autres prix sont décernés dans le cadre de ce concours : <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#Closing>
- Pour en savoir plus sur les commanditaires de ce concours : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

Épreuve pratique

- Le projet consiste à créer et aménager un petit jardin (environ **9,29 m²**/100 pi² ou moins) en façonnant et en utilisant des matériaux tels que des pierres, du granulat, des murets et pavés préfabriqués, du paillis, des plantes, des plans d'eau et des matériaux en bois.

Démontrer la maîtrise des compétences et connaissances dans l'interprétation des dessins d'aménagement et d'ébénisterie

- Mise en pratique des techniques pour construire un aménagement paysager en utilisant les dessins, les matériaux et les outils fournis
- Plans des matériaux inertes
- Exécuter toutes les tâches de manière sécuritaire, y compris : personnel, aire de travail, outils et machines
- Plans des matières végétales
- Identification des plantes (voir la liste d'identification des plantes qui sera affichée à la fin mars)
- Projet d'ébénisterie

Connaissances théoriques

- Interprétation des dessins, des notes écrites et des spécifications
- Connaissances en matière de construction de murets préfabriqués et de pavés autobloquants
- Connaissances des matériaux et de leur emploi
- Connaissances des techniques d'aménagement de base
- Connaissances des outils, de l'équipement de protection individuelle et de la sécurité
- Connaissances des matières végétales et des normes de plantation
- Connaissances de la théorie 3-4-5

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un jury évaluera chacun des aménagements paysagers en tenant compte d'un ensemble de critères et en utilisant une grille de pointage standard pour assurer l'uniformité.

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion du président (ou des coprésidents) du comité technique et des juges. Ce type d'infraction n'entraîne pas nécessairement un pointage de zéro (0) ou une disqualification, à moins d'une mention à cet effet dans la fiche descriptive. Le nombre de points déduits est à la discrétion du président (ou des coprésidents) du comité technique et des juges. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec le président (ou les coprésidents) du comité technique et la directrice des concours.

- **Mesure et aménagement:** Précision du produit final en comparant ses dimensions à celles du plan. Des petits ajustements seront permis afin de tenir compte des dimensions modulaires des matériaux

préfabriqués et pour éviter la présence de petites pièces de pavé ou de pierre dans la structure finale.

- **Déroutement du travail et procédure:** Est-ce que le travail a été effectué en respectant un ordre logique et une technique de travail appropriée? Cette section sera jugée en tenant compte d'une évaluation écrite ou verbale et/ou en observant l'équipe.
- **Connaissances techniques et théoriques:** À partir d'un court examen écrit ou oral, évaluation des connaissances de l'équipe en ce qui a trait aux matériaux et à leur emploi.
- **Pavé:** Évaluation de la construction du pavé en tenant compte de la forme rectiligne et de la régularité des joints, de l'égalité de la surface, de l'absence de petites pièces plus particulièrement en bordures, de l'installation des éléments de retenues (si spécifié), et d'une provision pour la pente de surface telle que prescrite dans les plans/les notes techniques.
- **Murets et marches:** Construction du muret et/ou des marches en tenant compte de l'alignement vertical et horizontal et de la qualité des joints, jointement d'angle par recouvrement adéquat, exactitude/précision des joints sciés, émoussement des bordures sciées dans le cas de pierres roulées utilisées pour maintenir l'aspect rustique du matériel, solidité de la contremarche et du giron et exactitude des dimensions. Qualité de la construction des piliers – hauteur, d'équerre et d'aplomb, pièces assemblées selon le modèle prévu. Bonne qualité des joints, couronnement de la pierre naturelle stable et de niveau, surplomb égal et approprié, ciselage manuel, lignes de stratification visibles.
- **Menuiserie:** Appréciation de la structure en ce qui a trait à la qualité des joints, à la finition, aux éléments de fixation et aux matériaux.
- **Rocaille et pierre naturelle:** Évaluation de l'aménagement et de la répartition des matériaux pierreux et des blocs de pierre. Les blocs de pierre doivent être enfoncés dans le sol à une profondeur équivalente au moins au quart de leur hauteur (marge d'erreur d'un pouce en plus ou en moins de la hauteur spécifiée). Les pierres doivent être disposées afin d'afficher leur plus belle facette et d'être « visuellement nivelées ». De plus, leurs lignes de stratification naturelles doivent apparaître à l'horizontale.
- **Plantes:** Qualité des matériaux végétaux, identification et explication des principes de taille (la taille n'est pas permise). Aménagement adéquat (plantes aménagées à la hauteur appropriée, mottes de racine ou pots bien dissimulés). **REMARQUE:** Compte tenu de la nature temporaire des jardins, les équipes ont le droit de planter les matériaux en pots avec leur pot.
- **Impression générale:** Impression et qualité du jardin dans son ensemble. Aptitude des concurrents à travailler en équipe, coopération avec les autres équipes, politesse, langage, professionnalisme, propreté et organisation de l'aire de travail.
- **Sécurité:** Évaluation du rendement de l'équipe en matière de sécurité – habillement/vêtements de travail approprié(s), aucun bijou, pendentif ou bague, usage adéquat de l'équipement de protection individuelle, usage adéquat et sécuritaire des outils et de l'équipement, techniques de levage sécuritaires. Ceci comprend également les aires de travail des équipes, mais ne se limitent pas à leur aire attribuée (aire de coupe). Travailler de façon sécuritaire pour assurer sa sécurité personnelle et celle des concurrents, juges et du public.

Tel que mentionné dans les règlements, le concours ne se terminera pas par une égalité. Si le pointage est égal à la fin du concours, **les mesures, puis l'aménagement et finalement la sécurité serviront à briser l'égalité.**

Toute dérogation aux règles se soldera par une déduction de points à la discrétion du comité technique. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Fournis par les concurrents :

- Instruments de mesure et d'aménagement – niveau ou niveau à laser, rubans à mesurer
- **Échelle métrique** et impériale (pour les dimensions)
- Crayons et crayon gras ou crayon
- Corde tendue (100 pi) et corde à tracer, clous pour fixer la corde tendue
- Règles à niveler de tailles variées
- Maillet en caoutchouc ou maillet sans rebond
- Ruban à conduits
- Maillet en acier (2 lb ou 4 lb)
- Ciseau pour travailler la pierre (surfaçage, fendage)
- Truelle; pilonneuse à main/dame manuelle; marteau de maçon
- Niveaux (2 pi et 4 pi et 6 pi)
- Embouts pour tournevis à pointe carrée n° 1 et 2, et autres embouts standards, c.-à-d., embouts de tournevis cruciformes
- Ensemble de mèches de tailles variées 1/8 à 1
- Rallonge électrique 25 pi
- Tournevis à pointe carrée n° 1 et 2, tournevis standard pour écrous à fente, tournevis cruciforme n° 2
- Clé à rochet et douilles en mesures impériales
- Clé à rochet et douilles en mesures métriques
- Équerre de charpentier, tiers-point ou équerre rapide ou équerre combinée, marteau de menuisier
- Sécateurs, scies égoïnes de jardinier et couteau
- 2 pelles rondes à long manche
- 2 bêches à long manche; 2 râteliers de jardinier, 1 râteau à déchaumer, 1 fourche, 1 pelle de type creuse, 1 râteau paysagiste
- 1 balai brosse; 1 balai de sorgho; 1 brosse
- 2 brouettes
- Coupe-fil, pince à bec effilé, pinces multiprises ajustables Channellock
- Calculatrice; planchette à pince, papier millimétré, crayons/stylos
- Papier abrasif

- Équipement/vêtements de protection individuelle – bottes de sécurité, lunettes de sécurité, casque de sécurité, protecteur auditif, masque antipoussières, gants de travail (optionnels) et vêtements de travail appropriés bien ajustés (qui conviennent à la température)
 - Toutes les règles en matière de santé et sécurité et tout l'équipement de protection dont il est fait mention dans la section portant sur la sécurité
- Eau à boire durant le concours. Bouteille d'eau réutilisables, des postes d'eau seront dans ou à proximité des aires de concours
- Crème solaire
- Lunettes de sécurité
- Combinaison
- Toutes les règles en matière de santé et sécurité et tout l'équipement de protection dont il est fait mention dans la section portant sur la sécurité.
- Bouteille d'eau réutilisable – il sera possible de remplir votre bouteille à proximité du site du concours
- Collations (sans arachides de préférence)
- Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements ne doivent comporter aucun logo, autre que celui de leur école ou de leur conseil scolaire.
- Équipement de protection tel que décrit dans la section Sécurité de cette fiche descriptive

En raison des demandes présentées par les concurrents, les caméras de type Go-Pro seront permises. Les caméras doivent être apposées au maillot seulement (c.-à-d., au niveau de la cage thoracique et ne doit pas nuire aux mouvements du concurrent) Aucune caméra ne peut être fixée aux casques de protection ou déposée sur un trépied. Une caméra par équipe seulement.

Les coprésidents auront le dernier mot en ce qui a trait aux caméras et à l'égard de la sécurité, puisque la sécurité est primordiale pour le concours. Compétences Ontario, les coprésidents et les juges ne seront pas responsables pour les dommages, la perte, etc., des caméras.

Remarque : Les concurrents ne doivent pas apporter leurs outils électriques aux Olympiades de Compétences Ontario à moins d'indication contraire à cet effet dans la fiche descriptive.

Livres, notes, matériel et dispositifs d'assistance ne sont pas permis à moins qu'ils ne fassent partie de la liste ci-dessus

Les appareils multimédias, notamment les cellulaires, les téléphones intelligents, les lecteurs mp3 ou les ANP ne sont pas permis sur les lieux du concours.

Avant de participer aux Olympiades de Compétences Ontario, les élèves doivent se familiariser et savoir utiliser les outils et l'équipement énumérés ci-dessus et bien connaître les mesures de sécurité à observer.

Fournis par Compétences Ontario :

- Dîner

- Équipement partagé:
- L'équipement pour la taille de la pierre et des pièces moulées en béton sera mis à la disposition des équipes dans l'aire de coupe désignée.
 - Guillotines
 - Scies à carreaux
- Perceuse et scie circulaire, autres outils électriques que l'on peut retrouver sur le site, scie sauteuse et scie Sawzall
 - Scie à onglets
 - Échelle(s) 6 pi
- Tous les matériaux sont fournis.
 - Finisseuses
 - Pierre naturelle
 - Terre
 - Matériaux pierreux
 - Tissu d'aménagement/géotextile
 - Matériaux végétaux
 - Produits en bois et bois d'œuvre

SITE DU CONOURS:

- Chaque équipe aura droit à une aire de construction et à un espace suffisant pour l'entreposage et la préparation des matériaux.
- Un espace commun sera attribué par les organisateurs pour la taille de la pierre et du béton.
- Autant que possible, l'accès à l'aire de travail et l'aire de coupe désignée permettra le transport de matériaux à la main ou en brouette.
- Le déplacement des matériaux en utilisant l'équipement de manutention motorisé (chariot élévateur à fourche ou chargeur Skid-Steer) sera effectué par les organisateurs du concours.
- L'aire de travail sera à l'intérieur, mais toutes les coupes seront faites à l'extérieur.
- Une barrière sera érigée entre le public et la zone de travail

Une fois les dessins remis, les entraîneurs/instructeurs disposeront d'un maximum de 15 minutes avec leurs équipes pour fournir des conseils et revoir les dessins. Il s'agit du seul moment où les concurrents seront autorisés à parler à leurs entraîneurs (le temps alloué pourrait changer à la discrétion des coprésidents du comité technique)

Remarque : Les outils et le matériel peuvent varier selon les disponibilités. Il en est de même pour la disposition à partir des dessins.

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et les organisateurs se réservent le droit d'empêcher un concurrent de prendre part au concours s'il ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des lunettes (y compris des écrans latéraux de protection pour les verres correcteurs) homologuées CSA.*
2. Tous les concurrents doivent porter des chaussures de sécurité homologuées CSA.*
3. Les bijoux comme les bagues, les bracelets et les colliers, etc. jugés dangereux par les juges du concours devront être enlevés.*
4. Il est obligatoire pour tous les concurrents de porter un casque de sécurité homologué CSA.*
5. Un protecteur auditif est obligatoire lors de l'usage d'un équipement de taille de la pierre.*
6. Les masques antipoussières (pour petites particules) sont requis lors de la taille de la pierre.*
7. Il est suggéré aux concurrents de porter des gants de protection lorsqu'ils manipulent des produits de béton humide.*
8. Des vêtements adéquats doivent être portés pour le concours (bretelles ajustées, aucune manche ample). Tout vêtement ou accessoire jugé inapproprié par les juges ne sera pas permis.*
9. Aucun pantalon court ne sera permis.

*Les participants ne pourront participer au concours tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'équipement de sécurité nécessaire. La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.

Les participants doivent faire valoir leurs compétences quant à l'utilisation des outils et de l'équipement dont il est fait mention dans cette fiche descriptive. Les juges et coprésidents du comité technique se réservent le droit de demander à un participant de quitter les lieux du concours si celui-ci ne démontre pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils et l'équipement.



This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.